

## Des députés LRM contestent l'augmentation des droits d'inscription des étudiants étrangers

La ministre de l'enseignement supérieur est venue en catimini s'expliquer à l'Assemblée nationale mardi après avoir reçu un courrier de onze parlementaires de la majorité

Par Maryline Baumard · Publié aujourd'hui à 00h27, mis à jour à 00h46



Sur le campus de l'université de La Sorbonne, le 5 décembre. CHARLES PLATIAU / REUTERS

Une ministre, des députés... Ce mardi 18 décembre au matin, salle de réunion de la vice-présidence de l'Assemblée nationale, Frédérique Vidal a tenté en vain de rassurer des parlementaires La République en marche (LRM) mécontents de la multiplication par seize des droits d'inscription dans les universités françaises, pour les nouveaux étudiants étrangers non européens.

La mesure avait été annoncée le 19 novembre par le premier ministre Edouard Philippe. Bien qu'emballé dans une opération plus large censée attirer les étudiants internationaux en France et baptisée « Choose France », le plan gouvernemental a été compris comme une façon masquée de demander aux Africains (notamment) de rester chez eux et de lancer en revanche un appel du pied aux jeunes Chinois et autres étudiants de pays émergents.

**Lire aussi** | [Pour devenir avocats, les étudiants italiens empruntent la « via spagnola »](#)

### Onze signataires

Depuis, la colère monte, mais jusqu'alors, elle ne s'était pas fait entendre dans les rangs du parti de la majorité. C'est chose faite depuis que ce week-end onze parlementaires LRM ont pris la plume pour demander à la ministre de l'enseignement supérieur de surseoir à l'application de cette décision. En une page, le groupe des onze signataires disait son désaccord sur la méthode du gouvernement, la précipitation, la non-différenciation des étudiants et des pays concernés, mais aussi sur le trop faible nombre de bourses proposées (elles passeraient de 7 000 à 15 000).

« Si nous ne remettons pas en cause, a priori, le principe même de cette hausse des frais d'inscription, celle-ci, telle qu'elle est prévue, va empêcher un nombre conséquent d'étudiants d'origines modestes, de venir étudier en France », rappelaient ces députés signataires en guise de préambule à leur demande. C'est Aurélien Taché, député du Val-d'Oise qui incarne une part de l'âme de gauche de LRM qui tenait la plume. Deux autres députés de premier plan, Matthieu Orphelin et Stella Dupont, tous deux du

Maine-et-Loire, ont apposé leur signature, comme Guillaume Chiche, Cécile Muschotti, Hugues Renson, Paula Forteza, Jacques Maire, Aina Kuric, Samantha Cazebonne et Roland Lescure.

## Les patrons de facs aussi

Si tous n'étaient pas à la réunion de mardi matin, d'autres députés LRM, issus de la commission des affaires étrangères non-signataires de ce courrier adressé en copie au premier ministre et à la Conférence des présidents d'universités s'étaient joints à la réunion.

En définitive, les requêtes de ces parlementaires croisent celles de la Conférence des présidents d'université et viennent la soutenir. Les « patrons » des facs ont en effet déjà fait savoir le 13 décembre qu'ils souhaitaient « *la suspension de la mesure afin de permettre l'ouverture d'une concertation sur ce sujet* ».

Une demande qui est aussi celle du groupe d'élus. Cet ajournement permettrait à leurs yeux « *de mesurer l'impact de cette mesure, particulièrement pour les étudiants les plus défavorisés et, ainsi, en définir les modalités d'application, en proposant éventuellement une différenciation dans le montant des droits d'inscription à s'acquitter auprès des universités en fonction des revenus des étudiants* », explicite le courrier.

**Lire aussi** | [Face aux blocages, les universités de Rennes-II, Paris-Nanterre et Tolbiac restent fermées](#)

## Le continent africain lésé

Alors que le gouvernement a insisté, dans sa communication sur l'augmentation du nombre de bourses offertes aux étudiants les moins fortunés, les députés font pour leur part une analyse bien différente, et rappellent que « *la hausse annoncée du nombre de bourses d'environ 7 000 à 15 000 ne sera sans doute pas suffisante pour permettre à chacun et chacune de réaliser tout ou partie de son cursus en France* ». Pour rappel, 45 % des étudiants étrangers en France viennent du continent africain et une bonne part d'entre eux ne pourra pas acquitter les frais d'inscription attendus.

**III Lire aussi** | [Etudiants étrangers : « #BienvenueEnFrance marque le désengagement de l'Etat dans l'enseignement supérieur »](#)

A la demande de concertation, les députés ajoutent celles d'une exonération totale de cette réforme pour les étudiants déjà en cursus en France, de la mise en place d'un système d'aides beaucoup plus large et basé sur les revenus des familles, de la signature d'accords bilatéraux avec certains pays qui n'entreraient pas dans ce cadre, et d'une attention particulière aux jeunes issus des établissements secondaires français. « *Certaines familles paient des scolarités secondaires très onéreuses dans ces établissements de façon stratégique pour venir étudier ensuite en France. ne faut-il pas en tenir compte ?* » s'interroge à haute voix un des signataires de la lettre.

## 2 700 à 3 770 euros par an

A l'heure actuelle, les frais d'inscription des étudiants étrangers sont alignés sur les frais d'inscription acquittés par les étudiants français et européens, soit 170 euros pour une année de formation en licence, 243 euros en master et 380 euros en doctorat. À la rentrée prochaine, les nouveaux étudiants extra-européens devront s'acquitter d'une somme de 2 770 euros en licence et 3 770 euros en master et en doctorat.

Si quelques députés estiment que le passage de M<sup>me</sup> Vidal à l'Assemblée ce mardi matin a été « *utile* », d'autres ont jugé ses réponses « *peu concrètes* » et pas vraiment claires. Cette réunion serait d'ailleurs restée secrète sans un tweet avec photo de la députée Emmanuelle Fontaine Domeizel. Une invisibilité que n'aurait sans doute pas dédaigné l'exécutif déjà accaparé par d'autres soucis.

**Maryline Baumard**